

Recherche sur l'embryon Le Dr Leonetti du côté des chercheurs

JEAN LEONETTI, député et rapporteur de la mission parlementaire sur la révision de la loi bioéthique, approuve la démarche du Pr René Frydman, qui a fait naître des jumeaux à partir d'ovules congelés (le « Quotidien » du 8 novembre). « En fin stratège, ce grand scientifique qu'est René Frydman a flirté avec les lignes. En faisant cela, il interpelle la communauté scientifique et politique à qui il dit "Laissez les chercheurs travailler". Et il a raison », a-t-il indiqué dans un entretien au « Journal du dimanche ».

La loi française autorise la congélation lente, utilisée par le Pr Frydman, mais non la congélation ultrarapide ou vitrification, plus performante. Regrettant à cet égard que l'on « bride la recherche française au nom d'un principe de précaution mal compris » et que l'on prenne ainsi « du retard par rapport aux autres pays », le député s'est dit favorable à la légalisation de la vitrification en France.

Contre toute attente et à l'opposé de ce qu'il préconisait dans son rapport sur la révision de la loi bioéthique, le Dr Leonetti estime qu'il est « urgent d'autoriser la recherche sur l'embryon non destiné à naître, de permettre une bonne fois pour toutes, en mettant à bas le système actuel de dérogations, la recherche sur

les cellules souches embryonnaires ». Selon lui, le gouvernement aurait pu « aller plus loin sur ce point ». « Il faut en finir avec l'obscurantisme, je pèserai de tout mon poids lorsque le projet de loi sur la révision des lois bioéthiques sera discuté à l'Assemblée nationale pour faire entendre les inquiétudes des chercheurs », a-t-il indiqué.

Pour la fondation Jérôme-Lejeune, qui s'étonne de cette volte-face, « cette déclaration est une agression idéologique ». « En s'appuyant sur l'équation fautive et facile : "défense de l'embryon humain = obscurantisme", le député ne fait pas honneur à sa réputation de facilitateur de débat rationnel et démocratique », estime la fondation qui soutient la recherche sur la trisomie 21. À l'occasion des états généraux de la bioéthique, les citoyens ont été « majoritairement préoccupés par les atteintes au respect de l'embryon dès lors qu'il existe, à l'évidence, des alternatives d'efficacité, non pas comparable, mais supérieure avec les cellules souches d'origine non embryonnaire et les cellules iPS ». Et la fondation de conclure : « Ces mêmes citoyens, qui ne relâchent pas leur vigilance, demandent à M. Leonetti de se ressaisir rapidement. Ils n'auront pas la mémoire courte. »